

# QUESTIONS / REPONSES

## MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

### PRESTATION D'ORGANISATION ET D'ANIMATION DE SEMINAIRES POUR L'AGENCE NATIONALE DE CONTRÔLE DU LOGEMENT SOCIAL

Marché N° 2015/005

Agence nationale de contrôle du logement social (ANCOLS)

QUESTIONS DES ENTREPRISES	REPONSES DU POUVOIR ADJUDICATEUR
<p><i>Vous parlez d'un projet d'établissement, d'une première esquisse des forces et faiblesses, d'un diagnostic déjà fait à enrichir : ces éléments seront-ils disponibles au démarrage de la mission ?</i></p>	<p>Oui, l'ensemble de ces éléments sera remis au candidat retenu dès le démarrage de la mission.</p>
<p><i>Concernant le séminaire participatif initial de 2013, quelle forme a-t-il pris ? Et où ?</i></p>	<p>La forme du séminaire réunissait l'ensemble des personnels et a été organisée sous la méthode dite du « forum ouvert ».                      Ce séminaire a été organisé au Chalet de la Porte Jaune (Bois de Vincennes - Paris 12)</p>
<p><i>Concernant les prix, l'activité ludique du séminaire de direction (ex donné : chasse au trésor, visite de musée, etc) n'est pas à inclure dans le budget imparti de 18 000 euros HT ?</i></p>	<p>Le contenu des activités liées à la demi-journée consacrée à l'événement ludique n'est pas à inclure dans le budget imparti (à l'instar de la restauration sur le lieu du séminaire). Seul le travail de proposition et d'organisation de cet événement ludique sont à inclure dans le prix de l'offre.</p>

QUESTIONS DES ENTREPRISES	REPOSES DU POUVOIR ADJUDICATEUR
<p>Concernant les prix, avez-vous défini justement un budget pour les « activités » annexes : hotel/restauration/salle/logistique/agencement, afin de vous proposer des lieux en lien avec votre budget</p>	<p>Conformément à ce qui est indiqué dans le cahier des charges « <i>le lieu devra être proche d'une solution de transport en commun et proposer un niveau de prestation de bonne qualité mais sans caractère ostentatoire</i> ». Les propositions du candidat retenu devront donc respecter ces consignes. L'ANCOLS choisira le lieu de séminaire parmi ces propositions sur la base du critère de l'offre économiquement la plus avantageuse conformément au code des marchés publics.</p> <p>Le budget consacré à ce poste de dépense ne devra pas dépasser 15 000 euros pour chacun des séminaires.</p> <p>Il convient de noter que les frais de transport des participants seront directement pris en charge par l'ANCOLS sur son budget propre. Il en sera de même pour les éventuelles nuitées des participants la veille du deuxième séminaire.</p>
<p>Les frais relatifs à la communication (réalisation d'un invitation par exemple pour le séminaire global) ne sont pas compris dans le marché ?</p>	<p>Ces deux séminaires ne réunissant que les personnels de l'agence, la communication auprès des participants sera prise en charge par l'ANCOLS.</p>
<p>Par rapport au rétroplanning, le séminaire de direction étant programmé début octobre, à quel moment débute la mission ? Y a-t-il des échéances à respecter : présentation pour validation à un comité, etc..</p>	<p>La mission débute dès la notification du marché. Le candidat retenu devra donc être en mesure de mettre en œuvre les étapes préparatoires à l'organisation du séminaire telles que décrites dans le CCP du marché (cf. paragraphe 1.4 – a, page 7)</p>
<p>Avez-vous prévu d'effectuer ces séminaires plutôt en début de semaine, milieu ou week-end ?</p>	<p>Dans tous les cas les deux séminaires doivent avoir lieu en semaine.                      Le week-end est exclu.</p>